



LETTRE DU MAIRE

GUILAINE DEBRAS

#2 - FÉVRIER 2015

Édito Page 2

Plus forts ensemble ! Page 2

Avec ses 950 entreprises, ses 300 artisans, ses 80 artistes et artisans d'art et ses 130 associations, la Ville de Biot possède un tissu économique dense qu'elle doit accompagner, préserver et développer. Le lien, axe majeur du programme municipal, prend alors tout son sens.

Biot village : insuffler l'élan & l'équilibre Page 3

L'équipe municipale souhaite redonner de l'élan à l'économie du centre-ville tout en préservant l'équilibre entre la satisfaction des besoins des visiteurs et celle des habitants.

L'engagement : animer Biot toute l'année Page 4

Comme annoncé dans la *Lettre du Maire* d'octobre 2014, l'équipe municipale fait de la culture et de l'événementiel un des piliers de l'attractivité de la commune. L'animation de Biot toute l'année, cet engagement pris par le Maire dans son programme électoral vient soutenir le développement économique de la ville et plus particulièrement celui du village.

Tribune libre Page 4

Interview du Maire Page 4

La Lettre du Maire
éditée par la Ville de Biot

Directeur de la publication et
de la rédaction
Guilaine Debras, Maire de Biot

Rédaction
Service Communication
Contact : 04 92 91 55 95
www.biot.fr - communication@biot.fr

Infographie / Mise en page / Photos
Service Communication

Impression
Trulli - Imprimé en 6000 exemplaires
N°ISSN : 1250-7415



L'économie biotoise au cœur des priorités

Agir ensemble pour plus de cohérence. Voici le crédo de l'équipe municipale qui a amorcé sa politique de développement du territoire autour de 3 axes majeurs : le développement économique, la maîtrise des finances communales et le lien. Dans un contexte économique national difficile (hausse du chômage, croissance à 0%, fermeture d'entreprises...), la Municipalité prend la question du développement économique de Biot à bras-le-corps.

Si le climat économique biotois demeure stable grâce notamment à sa situation géographique privilégiée, entre mer et montagne, sur un bassin d'emploi tel que la technopole Sophia Antipolis et disposant de nombreux atouts (environnement préservé, 80 artistes et artisans, le musée national Fernand Léger, la verrerie...), certaines de ses composantes sont fragiles, notamment l'activité économique du village.

L'équipe municipale place la dynamisation de Biot village au cœur de ses objectifs et a déjà mis en place plusieurs actions pour développer ce quartier.

La Municipalité souhaite aussi contribuer à maintenir les entreprises du territoire en bonne santé et accompagner les acteurs économiques dans leurs démarches, en travaillant ensemble, vers le même objectif : un développement du territoire cohérent.

Et pour continuer à soutenir toutes les composantes de son économie, la Municipalité innove avec l'économie sociale et solidaire et s'entoure de partenaires institutionnels avec lesquels elle tisse des liens étroits.

Enfin, elle met en place une politique culturelle et touristique structurée pour animer Biot toute l'année.

É D I T O



Chères Biotaises, chers Biotais,
Le développement économique est une compétence communautaire mais, au-delà des attributions de chaque institution, pour moi, être Maire, c'est aussi se préoccuper de l'ensemble de son territoire et de ses acteurs.

Dans cette deuxième *Lettre du Maire*, j'ai voulu vous présenter la politique que nous avons engagée pour un développement économique durable de notre territoire.

C'est un des 3 axes majeurs de notre programme d'actions pour Biot et c'est avec ferveur et ambition que je souhaite le mener.

J'ai eu le plaisir de rencontrer, le 27 janvier dernier, les acteurs économiques de notre commune, pour leur présenter mes vœux et aussi, lancer à cette occasion un nouveau service public : le Comptoir des Initiatives.

Ces rencontres et la qualité des échanges ont conforté ma vision politique : le développement économique de notre territoire est l'affaire de tous. Oui, partager nos idées, nos différences et nos expériences nous permet de construire des projets d'avenir pérennes et cohérents pour Biot. Dans la même optique, nous avons réuni à plusieurs reprises les commerçants du village et de St-Philippe. Nous avons échangé sur la politique événementielle pour optimiser ces actions et aider les commerçants à structurer une offre en adéquation avec les clients potentiels.

Dans un contexte économique difficile, il est vital d'accompagner nos commerçants pour garantir aux Biotais des services essentiels à une vie quotidienne de qualité. C'est pour cela que, dans le but de sauvegarder nos commerces de proximité au village, nous avons instauré un droit de préemption commerciale sur les structures les plus exposées. Un village vivant grâce à ses commerces, c'est aussi un village attrayant. Je souhaite aujourd'hui que le village redevienne ce lieu de vie attractif et fédérateur de notre commune, comme nous l'aimons tant.

Pour ce faire, nous agissons sur plusieurs leviers : construire des logements pour les familles et les actifs sopolitains près du village, St-Éloi notamment, animer la commune toute l'année avec une politique culturelle et touristique structurée capitalisant sur les atouts naturels de Biot, et bien sûr faciliter la desserte du village, aussi bien en transports en commun qu'en voiture avec l'aménagement du versant des Bâchettes.

De plus, il faut aussi concentrer nos efforts pour apporter des animations à St-Philippe et au village destinées aux 3000 étudiants présents à Biot. Une ville qui attire les jeunes montre son dynamisme et sa foi dans l'avenir.

Enfin, nous serons garants d'un développement de la commune maîtrisé pour assurer la préservation de notre environnement et de notre qualité de vie. La révision prochaine du Plan Local d'Urbanisme et celle du règlement de publicité auxquelles vous serez tous invités à participer nous en offrira la possibilité.

À vos côtés pour construire l'avenir.
Très sincèrement,

Guilaine DEBRAS
Maire de Biot
Vice-présidente de la CASA

Plus forts ensemble !

Avec ses 950 entreprises, ses 300 artisans, ses 80 artistes et artisans d'art et ses 130 associations, la Ville de Biot possède un tissu économique dense qu'elle doit accompagner, préserver et développer. Le lien, axe majeur du programme municipal, prend alors tout son sens. En effet, c'est en se réunissant et en mettant ses projets en commun que l'on peut harmoniser les décisions et s'adapter aux attentes, et ainsi envisager un avenir économique durable sur le territoire.

Acteurs économiques Créer des connexions

Le mardi 27 janvier dernier, la Municipalité a réuni pour la première fois les acteurs économiques du territoire à l'occasion du lancement d'un nouveau service public, le Comptoir des Initiatives.

Ce fut aussi, pour le Maire, Guilaine Debras, l'occasion de présenter ses vœux aux entreprises. L'un de ses souhaits les plus vivement exprimés fut « créer des connexions entre les acteurs du territoire pour avancer ensemble et regarder dans la même direction ». Ce moment inédit de convivialité entre les acteurs économiques biotois fut une première occasion de concrétiser ce vœu puisque de grandes entreprises telles que Telecom Valley ou Laporte, artisans, petites entreprises ou artistes ont pu y partager des expériences, des savoirs et des idées nouvelles.

Impulsé par Patrick Chagneau, adjoint au Maire délégué au Développement économique et à l'Économie sociale et solidaire et à la Ville numérique, le Comptoir des Initiatives a pour objet d'offrir aux initiateurs de projets, quels qu'ils soient, un accueil et un accompagnement sur mesure. Une personne est spécialement dédiée à ce service envisagé comme un

« tisseur de lien » entre la mairie, les acteurs du territoire, les partenaires institutionnels et sociaux.

Le Comptoir des Initiatives prend aussi tout son sens dans le soutien à l'économie sociale et solidaire. Plus qu'un concept, c'est un modèle économique alternatif permettant, en temps de crise, de mutualiser des moyens, des offres, des locaux et toutes sortes de services ou de biens pour réaliser de réelles économies (loyers, machines, savoirs...). Illustration par Patrick Chagneau : « Imaginons que, demain, un four soit à la disposition de 5 verriers ou qu'une machine très pointue et coûteuse puisse satisfaire aux besoins ponctuels de 10 entreprises biotoises ou encore que nos commerçants se réunissent pour construire une offre commune sur Internet... » Toutes ces pistes sont autant d'exemples relevant de l'économie sociale et solidaire.

Commerçants et artisans Travailler ensemble pour une cohérence territoriale

Patrick Chagneau, adjoint délégué au Développement Économique et Christophe Saba, conseiller municipal délégué au Commerce et à l'Artisanat ont initié des réunions de travail avec les commerçants de Biot.

En effet, porter à la connaissance des Biotais la politique culturelle et événementielle permet à chacun de définir sa logique commerciale en cohérence avec le territoire, l'animation et les visiteurs.

C'est en ayant conscience des impacts économiques de sa politique culturelle et événementielle que l'équipe municipale souhaite recueillir les retours et avis des acteurs économiques pour avancer ensemble vers un objectif « gagnant-gagnant ».



Atelier de soufflage du verre - « Reflets de Noël »

C'est en ce sens que la Municipalité a organisé, le 20 janvier dernier, une réunion portant notamment sur le bilan de la programmation hivernale 2014 de « Reflets de Noël ». Satisfaisant en termes de fréquentation des ateliers, avec plus de 6 000 participants sur les 15 jours et malgré un contexte concurrentiel dense, le bilan des fêtes de fin d'année s'est révélé plus mitigé pour les commerçants notamment sur le plan commercial, les bénéfices de cette fin d'année n'étant pas ceux espérés. Cet écart démontre ainsi la nécessité d'un travail conjoint entre la Mairie de Biot et les acteurs économiques du village. « En effet, rappelle Patrick Chagneau, la mission première de la Municipalité est de rendre la commune attractive et de drainer un flux de visiteurs. Celle des commerçants est de développer ces visiteurs en clients ». La Municipalité a ainsi pour objectif de présenter chaque événement aux commerçants et de les aider au montage d'offres commerciales communes, en adéquation avec la programmation et la cible visée et instaurer ainsi une dynamique participative. Les échanges autour de la programmation du premier trimestre ont déjà fait naître de nombreuses idées que l'équipe municipale souhaite encourager.

La Municipalité poursuit ses actions aux côtés des commerçants de l'espace commercial Saint Philippe et souhaite dynamiser les échanges pour développer l'économie autour des différents quartiers et secteurs d'activités de la technopole. Une rencontre a eu lieu le 4 février dernier.

La CASA Un atout pour le développement économique et social de Biot

La communauté d'agglomération détient la compétence du développement économique et notamment la gestion de la technopole, élément moteur de la CASA. Un travail collaboratif entre la Ville de Biot et la CASA permettra de développer de manière cohérente l'implantation des entreprises, des étudiants et des actifs dans une logique de développement du territoire. Une première action est déjà lancée avec le projet de classement du secteur des Près en zone d'intérêt communautaire. Ce projet permettra de développer le secteur du nautisme (chantier naval, design, showroom...), un domaine particulièrement moteur pour l'économie de la Côte d'Azur.

CASA - Transport Levier du développement économique

Michel Mazuet, 1^{er} adjoint à la population, aux quartiers et aux transports, travaille en étroite collaboration avec la CASA sur une restructuration des lignes de transports communautaires (bus, transports scolaires, navette d'été, bus-tram, trains...). Il s'agit de repenser le modèle actuel des déplacements sur le territoire pour l'améliorer, réduire le trafic routier et permettre une irrigation de l'ensemble de l'intercommunalité.

CASA - Emploi Insertion et orientation des jeunes

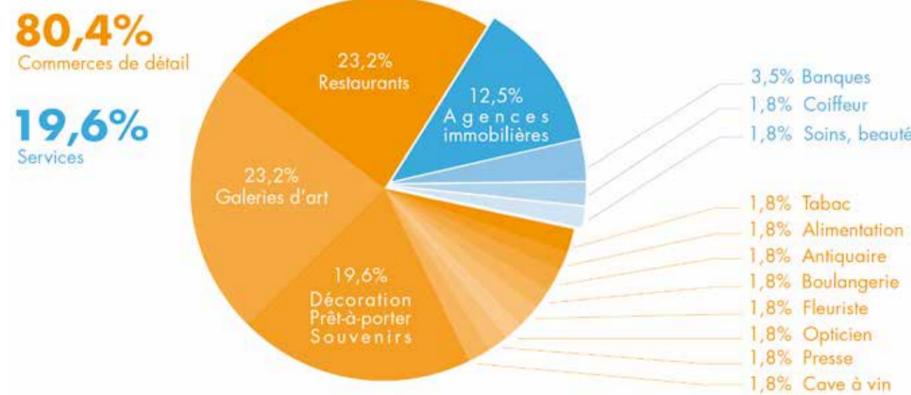
La Mission Locale est un service communautaire qui permet un accompagnement durable des jeunes et des étudiants. Guilaine Debras, Maire de Biot et Vice-présidente à la Mission Locale Antipolis, est très investie dans cette tâche. Autour de 32 agents conseillers, la Mission Locale accueille, informe et oriente les jeunes entre 16 et 25 ans pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Toujours plus proches de la responsabilité sociale, les entreprises de Sophia Antipolis forment et parrainent ces jeunes.

Économie du village

Insuffler l'élan & l'équilibre

L'équipe municipale souhaite redonner de l'élan à l'économie du centre-ville tout en préservant l'équilibre entre la satisfaction des besoins des touristes et celle des habitants. Pour redynamiser le cœur battant de la commune, la Municipalité actionne plusieurs leviers (stationnement et accès, attractivité et rééquilibrage de l'offre commerciale). Explications.

État des lieux du commerce à Biot village



Biot village compte 56 établissements de commerce. Les restaurants et les galeries d'art en représentent un peu plus que la moitié et participent, avec les 11 boutiques de décoration, prêt-à-porter ou de cadeaux-souvenirs, à l'attractivité de la ville pour les visiteurs et les touristes.

En revanche, aujourd'hui, avec une boulangerie, une alimentation générale, un tabac, un vendeur de journaux, une coiffeuse, un institut de beauté et un opticien, l'offre commerciale et artisanale dite de « vie quotidienne », permettant aux habitants de subvenir à leurs besoins courants est en déclin constant et cela à cause des changements

de modes de consommation. Ainsi, depuis 2003, Biot village a vu disparaître une épicerie, un salon de coiffure, une pharmacie et un marchand de fruits et légumes.

Aussi, l'enjeu pour la Municipalité est de satisfaire à la fois le visiteur et l'habitant pour qu'ils trouvent au village l'offre commerciale adéquate.

Biot village est toujours un espace de vie attractif. Le fait que près de mille personnes y vivent et que les services publics y soient toujours nombreux : écoles, mairie, agence postale communale ont permis de conserver à Biot son authent-

icité et donc ses atouts pour les visiteurs. Car, un cœur de ville à la fois historique et vivant, répondant aux besoins quotidiens de ses habitants, participe aussi à l'attrait d'une destination qui n'est pas figée comme certains villages-musées. En effet, il faut lancer le cercle vertueux d'une économie locale dynamique pour rendre le village attractif : le monde attire le monde. Le tissu commercial a donc besoin d'une offre suffisante à partir de laquelle le secteur est identifié comme étant un lieu où il est possible de faire des courses. L'objectif est donc d'atteindre une offre assez importante pour le rendre attractif.

LES LEVIERS D' ACTIONS

Le service Aménagement Développement Économique et Durable a isolé 3 axes principaux pour dynamiser et rééquilibrer l'économie du village : les équipements, l'attractivité et l'offre commerciale.

Équipements

Une réflexion est engagée avec la CASA pour améliorer l'accès au village en transports en commun. L'accès en voiture est repensé et optimisé par le biais de l'aménagement du versant des Bâchettes qui aboutira bientôt à la création d'une centaine de places supplémentaires, des espaces de vie et une entrée de ville attrayante (voir ci-contre). La présence de la médiathèque et de l'Office de Tourisme en entrée de ville génèrent également de nouveaux flux de visiteurs et améliorent leur accueil.

La requalification de la Place des Arcades, l'aménagement et la réfection de l'éclairage de la rue Saint Sébastien et divers travaux de voirie rendront leur place aux piétons pour un lieu de promenade agréable.

Attractivité

Pour attirer des visiteurs, l'équipe municipale multiplie les animations tout au long de l'année (voir p.4) et a établi un diagnostic approfondi du marché hebdomadaire au terme duquel un comité de pilotage vient d'être créé pour redresser cet élément crucial de l'attractivité commerciale d'une commune (voir ci-contre). Les activités du Four Communal Émile Cheval et celles de la médiathèque attirent aussi un public régulier dans les rues de Biot village. L'objectif est également d'attirer de nouveaux visi-

teurs au travers d'actions touristiques ciblées vers des pays potentiellement séduits par les atouts de la commune. L'art de vivre, propre à l'environnement biotois, en est un particulièrement recherché par les touristes italiens et scandinaves. Enfin, la Municipalité souhaite capitaliser sur les métiers d'art et notamment le verre, véritable atout différenciant pour Biot.

Ciseler l'offre commerciale

En travaillant étroitement avec les commerçants (voir p.2), en mettant en place un droit de préemption commerciale (voir ci-contre) et avec les actions du Comptoir des Initiatives (voir p.2), la Municipalité compte ciseler une offre commerciale pour à la fois répondre aux besoins des habitants et créer une diversification propre à attirer de nouveaux visiteurs.



Préemption commerciale Favoriser les commerces de vie quotidienne

Au vu de l'effritement du nombre de commerces proposant des produits et des services utiles à la vie quotidienne des habitants du quartier, l'équipe municipale prend une mesure de sauvegarde en mettant en place dans Biot village, un droit de préemption sur les baux commerciaux. La commune a désormais, en cas de vente, le droit d'acquiescer en priorité à des fonds artisanaux, un fonds ou un bail commercial pour le rétrocéder à un commerçant ou à un artisan. Le droit de préemption bien que d'usage exceptionnel, permettra ainsi d'intervenir en cas de mutation de commerce essentiel à la vie quotidienne du village (boulangerie, épicerie, presse...). Il permettra d'éviter la revente d'un bail commercial d'usage quotidien à un commerce tourné vers des usages plus ponctuels (agence immobilière, galerie, banque...).

Bâchettes Places de stationnement supplémentaires

Les difficultés de stationnement aux abords du village sont un frein important à sa dynamisation économique. C'est pourquoi le cahier des charges pour l'aménagement du versant des Bâchettes comprend la création d'un parc de stationnement d'une centaine de places supplémentaires et un accès facile pour tous au village.

En attendant, les places existantes sont en cours de rénovation pour être accessibles avant la saison estivale.

De plus, les autres points du cahier des charges portant sur la création d'espaces publics, l'aménagement des cheminements piétons, la valorisation des restanques et, bien sûr, sur le désenclavement du versant par la création d'une circulation à double sens sont autant d'éléments participant à la dynamisation économique du village. www.biot-bachettes.com

St-Éloi, Nouveaux logements, nouveaux clients

La construction d'équipements publics et de logements à St-Éloi pour les familles et les actifs de la technopole amènera de l'activité près du village. Avec la mise en valeur de cheminements piétons sécurisés notamment le long du chemin J.A.Durbec qui sera conforté dans sa vocation piétonne, ces nouveaux habitants pourront rejoindre tranquillement à pied le village pour aller à l'école, à la Mairie ou faire leurs achats quotidiens.

L'engagement : animer Biot toute l'année

Comme annoncé dans la *Lettre du Maire* d'octobre 2014, l'équipe municipale fait de la culture et de l'événementiel un des piliers de l'attractivité de la commune. L'animation de Biot toute l'année, cet engagement pris par le Maire dans son programme électoral vient soutenir le développement économique de la ville et plus particulièrement celui du village. La programmation s'appuie sur 4 grands axes : l'identité de la ville, la culture scientifique, la musique et la citoyenneté.



Reflets de Noël

Dans un contexte financier tendu avec une baisse des dotations de l'État, la Municipalité a fait le choix de consacrer plus de 600 000€ à l'Action Culturelle (dont plus de 300 000€ de subventions aux associations), soit 4% du budget prévisionnel de fonctionnement pour 2015. Ce fort investissement s'inscrit aussi dans une volonté de maîtrise des finances communales qui ne peut s'exercer qu'à une condition : que le budget soit réparti sur plusieurs manifestations. Aussi, animer Biot toute l'année avec des prestations gratuites, tout en respectant la bonne santé financière de la commune, implique de « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier », explique Guilaine Debras, Maire de Biot.

La Municipalité avec Valérie Perez, adjointe au Maire déléguée à la Culture, a axé sa politique culturelle autour de 4 éléments forts permettant à Biot de bénéficier d'une attractivité grandissante, pérenne et légitime : son identité, la culture scientifique, la musique et la citoyenneté.

L'identité biotoise repose principalement sur les métiers d'art, dont le verre, et sur le lien entre la tradition et de la modernité avec, d'un côté, le village perché et, de l'autre, une technopole internationale.

La Municipalité a orienté sa programmation 2015 de façon à mettre en valeur, à Biot ou à l'extérieur, le talent des artistes Biotois par le biais d'expositions comme « Œuvres à 4 mains » ou en postulant à des salons comme le salon Révélation qui réunit en septembre, à Paris, les plus prestigieux artisans d'art du monde. Ce salon sera ainsi l'une des premières vitrines d'ampleur pour les métiers d'art biotois.

Enfin, le premier grand événement de la saison, autour du cirque contemporain et des arts de la rue, fera le lien entre tradition et modernité. Acteurs et performeurs investiront ruelles, places et calades historiques pour trois jours d'animations au mois d'avril, donnant l'occasion aux visiteurs de découvrir Biot ... pour mieux revenir toute l'année.

Transmettre la culture scientifique est une évidence à Biot, terre d'accueil de grands

départements de R&D, de prestigieux organismes de recherche et de grandes écoles. Initié depuis le 29 janvier dernier, le cycle de conférences « La science pour tous à Biot » se poursuit toute l'année. Ces conférences, en plus de véhiculer une image innovante et moderne permettent de tisser des liens entre les différents acteurs du territoire. D'autres événements compléteront cet objectif comme la participation de la Ville de Biot à la Semaine de la Science.

La musique déploie ses notes de toutes les couleurs depuis plusieurs décennies sur le territoire de Biot. Et, la Municipalité a démontré son soutien aux initiatives musicales à plusieurs reprises depuis le début du mandat : subvention exceptionnelle au Festival des Heures Musicales de Biot, soutien au premier festival de Chœurs et aux concerts de Brague Génération et programmation des concerts de printemps. En 2015, l'équipe municipale poursuit cet élan. L'historique Festival des Heures Musicales inaugurera la saison en mai avec sa 32^{ème} édition, puis les concerts de printemps se poursuivront en juin toujours à St-Philippe et au village. Nouveauté cette année, les élèves de l'Espace des Arts et de la Culture et les professeurs se produiront dans l'église. Enfin, un festival d'art lyrique clôtura cette saison musicale (3, 4, 5 juillet). La subvention au Festival de Chœurs a été renouvelée pour une tenue en octobre prochain.

La réflexion sur la citoyenneté est un élément novateur, singularisant Biot sur la Côte d'Azur mais aussi totalement dans l'air du temps. Le succès et le rayonnement de la conférence sur la laïcité tenue en septembre à Biot a démontré que la citoyenneté pouvait être un levier d'attractivité (plus de 400 personnes et 2 reportages sur France 3). Pour aller plus loin, l'équipe municipale initie fin mai, le premier grand événement autour de la

transition citoyenne : consommer autrement, se déplacer autrement, se nourrir autrement, se loger autrement au travers d'ateliers, de spectacles, de stands et de conférences. Ce mouvement se poursuivra en 2015 avec d'autres conférences de J.-C. Courdy sur des faits de société, des rencontres inter-AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) ou encore du soutien au « local-food » et aux circuits courts.

Les animations traditionnelles (fêtes de fin d'année, animations estivales dont le festival de marionnettes densifié cette année, Halloween, les ateliers au Four Communal...) viendront renforcer ces grands axes culturels.

Tourisme À la conquête de nouveaux visiteurs

Le plan d'actions établi par l'Office de Tourisme pour 2015 capitalise sur l'art de vivre à Biot pour attirer de nouveaux visiteurs, tout au long de l'année. En voici les grandes lignes : affichage à l'année en gare de Biot, refonte des supports de communication de l'Office de Tourisme, ouverture des nouveaux locaux de l'office, participation à plusieurs salons professionnels, organisation de visites de Biot pour la presse ou pour les prescripteurs du tourisme et redynamisation du programme de tourisme créatif.



Tribune libre



Les commerçants sacrifiés

Nous aurions souhaité que l'année 2015 apporte une certaine quiétude aux commerçants biotois.

Des décisions imprudentes en 2014 ont anéanti ces espoirs :

- La suppression de la fête des Templiers
- La délocalisation du bal du 14 juillet en dehors du cœur de ville
- L'installation place de Gaulle d'une tente

unanimentement qualifiée de « triste hôpital de campagne » pour les fêtes de Noël.

Supprimer des manifestations prolifiques en les remplaçant par des animations sans ambition est une faute stratégique, un coup de frein brutal à l'économie.

Le dogmatisme coûte cher et le mieux vivre ensemble ne doit pas faire oublier la nécessité d'avoir un projet ambitieux de développement

économique, de promotion de la ville.

Après 1 an, la mairie n'a toujours pas de ligne directrice pour dynamiser l'économie de la commune.

Le peuple crie mais on reste sourd au château.

Les municipalités sont d'ordinaire solidaires de leurs acteurs économiques ! Pas Biot.

Jean-Pierre Dermit et l'équipe
« Restons forts pour Biot »

Interview du Maire

« Avec plus de 110 jours d'animation de la commune en 2015, j'ai la ferme intention de redonner à Biot toute sa vitalité. Orientée vers la fédération des acteurs du territoire, le soutien au développement économique et la transmission des savoirs, notre politique s'appuie sur les atouts singuliers de notre commune.

Pour l'événementiel, nous allons privilégier une fréquentation régulière plutôt qu'un événement majeur qui saturait quelques restaurateurs et commerçants et empêchait d'autres de travailler. Ce choix n'est pas partagé par tous mais je suis certaine que dans les années à venir, la majorité reconnaîtra dans

cette décision l'intérêt général face à quelques intérêts particuliers.

Lorsque je me suis présentée aux élections municipales, les commerçants et habitants m'avaient alertée très tôt sur la perte de dynamisme du village et m'avaient fait part de leurs inquiétudes quant au projet des Bâchettes porté par l'ancienne Municipalité. J'ai immédiatement réagi en mettant un terme au contrat de délégation de service public et en construisant un nouveau projet, en concertation avec les Biotois.

En moins d'un an, nous avons mis ce projet sur les rails et 3 candidats conçoivent actuellement des propositions que nous sélectionnerons

très prochainement.

Parallèlement, les travaux de rénovation des parkings couverts existants ont démarré et 50 premières places, auparavant peu visibles, seront désormais accessibles à tous d'ici quelques jours.

Mon engagement en matière de développement économique n'est pas qu'une belle promesse ! Des réalisations vont déjà le jour et, malgré les difficultés financières, nous avons attribué des budgets conséquents aux actions en 2015 liées au développement économique pour que Biot rayonne. »